

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 août à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 18/09/2024

Reçu en préfecture le 18/09/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240822-DEL_10_22082024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation :
AUBERY Chantal		X		Éric BOLLARD	14/08/2024
BOLLARD Éric	X				Secrétaire de séance : T SERRE
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10	1			

Objet : Ardèche Drôme Numérique pour déploiement de la fibre optique – Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique

Le Maire présente la proposition de conventionnement pour déployer le réseau public de fibre optique ADN sur des propriétés de la commune.

En Ardèche et en Drôme, les collectivités se mobilisent pour l'aménagement numérique de leur territoire ; Au moment où les opérateurs privés déploient leur réseau de fibre à la maison dans les grandes villes, l'intervention publique est nécessaire pour assurer l'égalité d'accès au très haut débit, sur l'ensemble du territoire. C'est la mission d'ADN (Ardèche Drôme Numérique) qui construit un vaste réseau de fibre optique.

ADTIM FTTH a pour objet d'exploiter le Réseau de communications électroniques à très haut débit du territoire du Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique dans le cadre d'une convention de délégation de service public pour le Syndicat ADN.

Envoyé en préfecture le 18/09/2024

Reçu en préfecture le 18/09/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240822-DEL_10_22082024-DE

Une convention est proposée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal

- **APPROUVE** la convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique avec ADTIM FTTH
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la société ADTIM FTTH 26800 Portes les Valence

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0